

AGENT POLYVALENT DE VOIRIE (H/F)

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3ème ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

➤ **MISSIONS GÉNÉRALES :**

Vos missions :

Sous l'autorité du chef d'équipe Voirie / Eclairage public, vous participez à l'entretien, à la sécurisation et à l'aménagement du domaine public communal.

À ce titre, vous serez notamment chargé de :

- Réaliser les travaux d'entretien courant de la voirie communale (chaussées, trottoirs, bordures, caniveaux, regards, réseaux d'eaux pluviales).
- Assurer la pose, l'entretien et le remplacement de la signalisation verticale et horizontale. Installer et entretenir le mobilier urbain (barrières, potelets, bancs, corbeilles, etc.). Effectuer des travaux de maçonnerie VRD et de petite voirie.
- Participer aux interventions de sécurisation lors d'accidents, manifestations ou événements organisés par la commune. Assurer l'entretien des fossés, avaloirs et ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.
- Conduire et utiliser les véhicules, engins et matériels nécessaires aux interventions.
- Participer au déneigement, au salage des voiries et aux interventions d'urgence en période hivernale. Veiller à l'entretien courant du matériel mis à disposition.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les procédures internes.

➤ **QUALIFICATION ET/OU FORMATIONS REQUISES :**

- Vous êtes reconnu pour votre sens du service public, votre esprit d'équipe et votre capacité à intervenir avec réactivité sur le terrain.

➤ **CONNAISSANCES PARTICULIÈRES REQUISES OU À ACQUÉRIR :**

- Connaissances en entretien de voirie et travaux publics.
- Maîtrise des techniques de petite maçonnerie et de VRD.
- Connaissance des règles de signalisation temporaire de chantier.
- Aptitude à utiliser l'outillage électroportatif et les matériels de chantier.
- Respect des consignes de sécurité.
- Permis B indispensable.
- Le permis C, les CACES et les habilitations (AIPR, signalisation temporaire, conduite d'engins...) seraient appréciés.

- Expérience dans un poste similaire souhaitée. Sens de l'organisation, autonomie et disponibilité. Goût du travail en extérieur et en équipe.

➤ **QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES :**

Etre organisé et ordonné.
Savoir travailler en équipe.
Etre rigoureux et méthodique
Etre organisé et ordonné
Savoir travailler en équipe et en transversalité.
Savoir évoluer et mettre à jour ses connaissances
Savoir reconnaître les priorités
Attitudes éthiques :
Sens du service public
Respect des obligations du fonctionnaire :
Obligation de secret professionnel (Loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, article 26)
Obligation de discrétion professionnelle (cf. Loi n°83.634 du 13 juillet 1983, article 26)
Obligation de formation
Devoir de réserve
Obligation de neutralité, dignité et probité.
Obligation d'obéissance hiérarchique (cf. Loi n°83.634 du 13 juillet 1983, article 28)
Obligation d'effectuer les tâches confiées (cf. Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, article 25.)
Obligation d'information au public (cf. lois n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée par la loi n°79-587 du 11 juillet 1979).

➤ **AVANTAGES :**

RTT
Tickets restaurants
Participation santé et prévoyance
CNAS

Informations complémentaires
Qualification : Employé qualifié

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30